

Convocation : 5 février 2019

L'an deux mil dix neuf le 11 février

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame le Maire.

Etaient présents : Madame POMEON Nathalie, Monsieur MONNET Gilles, Monsieur FLEURET Hubert, Monsieur DENCHE Pascal, Madame CORDEL Sophie, Monsieur Dominique LAMBERT, Madame Valérie VOINOT, Monsieur Alain Thibaud, Madame Myriam FAYOLLE, Monsieur Bertrand EXERTIER.

Absents : Monsieur EXERTIER Benoit, Madame CAILLOD Catherine, Monsieur CHASSANDE-BARRIOZ Bernard, Monsieur BRACCO Arnaud

Excusé : Monsieur EXERTIER Pascal donne procuration à Alain Thibaud

Secrétaire de séance : Madame Myriam Fayolle

1 - MATERIEL ENTRETIEN TERRAIN DE FOOT:

Le Maire informe les élus qu'il est nécessaire d'acheter du matériel adapté afin d'assurer l'entretien des deux terrains de football. Jusqu'à maintenant la tonte des terrains était assurée par le club de foot. Plusieurs devis ont été demandés. Afin de faire un choix éclairé, la société VAUDAUX à la demande du maire, est venue exposer les détails des différents devis.

Après une discussion entre les élus, le choix s'oriente vers un tracteur à plusieurs options à savoir :

- ❖ adapté au terrain de foot pour la tonte, mais permettant également de déneiger la commune et faire des travaux divers et variés d'entretien.

La société Vaudaux propose un tracteur de 42 CV de 2013 adapté aux besoins de la commune, avec un plateau neuf de tonte rotative de marque allemande, une lame de déneigement neuve, un épandeur à sel en aluminium neuf, un jeu de chaîne à neige, un petit godet et une benne bourguignonne.

Après avoir délibéré, les élus avec 10 voix pour et une contre décident de choisir ce matériel

2-ORIENTATION BUDGETAIRE :

Le Maire propose les orientations budgétaires suivantes pour l'année 2019 :

- ❖ Rénovation du beffroi de l'église
- ❖ Rafraichissement de deux classes de l'école et installation de deux vidéo projecteurs
- ❖ Acquisition d'un tracteur
- ❖ Acquisition terrain
- ❖ Aménagement réseau pluvial ZAC des Marais et Pré Grasset
- ❖ Entretien des routes
- ❖ Restructuration salle polyvalente : provision

Les élus donnent leur accord, une réunion de la commission des finances sera programmée début mars.

3 - DIVERS:

- Un géologue va être mandaté pour faire le relevé topographique des carrières pour l'année 2018
- Lots de jardins communaux : un point des locataires sera fait avant de lancer une campagne d'information.
- La possibilité d'installer deux miroirs pour sécuriser l'intersection des routes de la Maladière et de la RD 925 ainsi que la route de la Plaine et la RD 925, sera étudiée.
- les terrains communaux attribués par bail à Monsieur Jean Jacques Exertier seront affectés à son fils Bertrand Exertier jusqu'à la fin du bail.
- Lecture du dernier compte rendu
- La date du 21 mars 2019 est retenue pour la prochaine réunion

La séance se termine à 22 h 15

Le Maire Nathalie Poméon

